

Biocontrôle

Ils relèvent le défi

en grandes cultures

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) réalise une série de webinaires dédiés au biocontrôle en donnant la parole aux acteurs de terrain. À l'occasion de celui dédié aux grandes cultures et diffusé le 23 janvier 2024, les participants ont pu faire le point sur le déploiement de ces solutions alternatives en grandes cultures et expliquer les réussites, comme les limites rencontrées.



Inscrit dans la réglementation française depuis 2014, le biocontrôle s'appuie sur des mécanismes naturels pour protéger les cultures. « Le biocontrôle est un des maillons de la protection intégrée des cultures, qui vise davantage la régulation des populations des bioagresseurs que leur éradication », explique Odile Colnard, cheffe de projet sur les politiques incitatives dans le domaine végétal au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), à l'occasion d'un webinaire organisé le 23 janvier 2024. Les agents et produits de biocontrôle recouvrent les macro-organismes et des catégories de produits phytopharmaceutiques spécifiques : les micro-organismes, les médiateurs chimiques - comme les phéromones et les kairomones – ainsi que des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. « En 2023, les agents et produits de biocontrôle peuvent couvrir 54 % des usages phytosanitaires, toutes filières confondues, continue Odile Colnard. La dernière étude menée par le réseau DEPHY Ferme montre que 16 % des producteurs de grandes cultures de ce réseau utilisent des produits de biocontrôle, contre 89 % en arboriculture et en viticulture. »

En grandes cultures, le biocontrôle des ravageurs

Les solutions de biocontrôle sont utilisées depuis longtemps en grandes

cultures : soufre, trichogrammes, phosphonates, phosphate ferrique, *Bacillus thuringiensis*, ... « Nous utilisons du phosphate ferrique pour lutter contre les limaces et *Bacillus thuringiensis* contre les chenilles phytophages du pois chiche, en fin de cycle, explique Nicolas Virves, polyculteur dans le Tarn. Les médiateurs chimiques nous servent davantage à piéger les insectes pour évaluer la pression, par exemple dans le cas d'*heliiothis* sur les pois chiches. » Si les produits de biocontrôle apportent aujourd'hui des solutions contre les ravageurs, l'innovation reste limitée face aux maladies et quasi inexistant pour le désherbage, qui représente 70 % des volumes utilisés en protection conventionnelle. Sur ce dernier point, la recherche est en cours, notamment pour gérer l'orobanche rameuse dans les cultures de colza.

Viser une combinaison de solutions de protection

L'innovation ne se limite pas aux produits de biocontrôle, elle couvre aussi des méthodes de lutte. « Une solution de biocontrôle est un produit à moindre risque pour la santé et l'environnement, qui fonctionne rarement tout seul », précise Odile Colnard. Le biocontrôle s'inscrit dans une combinaison de solutions, avec la génétique, les biostimulants, le machinisme. Prophylaxie et surveillance accrues des parcelles sont des préalables indispensables pour réduire

la pression et bien ajuster la lutte. « *Les maladies des céréales à paille entraînent entre 20 et 30 quintaux de perte à la récolte*, explique Philippe Garçon, expert technique à la direction marketing et innovation de la coopérative Euralis. *Même si le premier levier reste le choix génétique, l'introduction de solutions de biocontrôle, comme le phosphonate de potassium et le soufre sur blé dur, permet d'obtenir une protection efficace contre les maladies, tout en diminuant l'indicateur de fréquence de traitement (IFT). Le biocontrôle fonctionne bien sur la septoriose, mais pas du tout sur les rouilles et encore assez mal sur les fusarioses.* »

La clef de l'incitation, de la coopérative au consommateur

Outre le besoin d'accélérer l'innovation pour couvrir plus d'usages en grandes cultures, la question de l'incitation financière se situe au cœur de la transition. « *Le problème majeur concerne le financement de la transition agricole à laquelle contribue le biocontrôle*, déclare Marc Bonnet, directeur général de la filière CRC. *Qui est prêt à payer pour que l'agriculteur prenne des risques ?* » Même si la communication

À RETENIR !

- Le biocontrôle couvre 54 % des usages, toutes filières confondues ;
- En grandes cultures, les produits de biocontrôle offrent des solutions pour gérer plusieurs ravageurs. Les alternatives aux produits conventionnels pour lutter contre toutes les maladies et tous les ravageurs restent difficiles à trouver, pour le moment, et encore plus pour gérer les adventices ;
- Le biocontrôle se combine avec les autres leviers de la protection intégrée : génétique, biostimulants, machinisme, avec prophylaxie et surveillance des parcelles comme prérequis ;
- En association avec des produits conventionnels, les produits de biocontrôle peuvent permettre de diminuer l'indicateur de fréquence de traitement de l'exploitation ;
- La plus faible rentabilité à l'hectare des grandes cultures, comparées aux cultures pérennes, rend le coût du traitement biocontrôle plus dissuasif pour le producteur (sauf pour le soufre).

vers le consommateur reste compliquée, notamment du fait d'un grand nombre de labels, les productions sous contrats constituent un levier important pour augmenter l'utilisation de produits biocontrôle et sécuriser la prise de risque de l'agriculteur. « *En tant que coopérative, nous rémunérons le changement de pratiques, et le risque associé, via des contrats spécifiques, aujourd'hui sur maïs et soja et demain sur davantage de cultures*, explique Philippe Garçon. *Le recours aux solutions de biocontrôle rapporte des points qui permettent à la fin de constituer un bonus significatif à l'hectare. C'est un jeu d'équilibre entre ce que coûte la pratique pour*

l'agriculteur et sa valorisation par la coopérative. » L'accompagnement du conseiller et l'expérimentation de solutions de biocontrôle chez l'agriculteur participent également à sécuriser le changement de pratiques. Le Grand défi « Biocontrôle et biostimulation pour l'agroécologie », lancé en 2023 pour une durée de six ans dans le cadre du plan France 2030, réunit un panel de plus de 100 membres : des acteurs de la recherche, de la distribution, de la production, mais aussi de l'assurance, de l'industrie et de la société civile. Tous rassemblés pour accélérer le déploiement des innovations sur le terrain, pour que tous relèvent ensemble le défi du biocontrôle. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Visionner les replays des webinaires « Biocontrôle : ils relèvent le défi »](#) ;
- [Consulter EcophytoPIC](#) : le portail de la protection intégrée des cultures ;
- [S'autoformer avec Digiagro](#) : un ensemble de formations en ligne gratuites.